



ASSEMBLEE GENERALE de LIGUE

tenue à Pujaudran, le 13 février 2016

Présents : 39 clubs sur 68 sont représentés, totalisant 185 voix sur 264 possibles : le quorum est atteint. 6 Présidents de CD sont présents.

Présence de Me DEFFORGE, vice-Présidente du CROS ; M. HEINIGER, Maire de Pujaudran assistera à l'ouverture de l'Assemblée Générale, puis reviendra vers midi.

Ordre du jour : compte-rendu moral – bilan financier et budget prévisionnel – fusion des ligues – votes pour le Comité de Ligue et pour les représentants à l'AG de la FFTA – honneur aux archers – la parole au CROS – Présentation des actions ETR – Rapports des Commissions : Arbitrage , Sportive, Féminine, Formation, Parcours – Questions diverses.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale est ouverte à 9 h 45, en présence de Me DEFFORGE, vice-Présidente du CROS, et de M. Roger HEINIGER, Maire de Pujaudran

Le Président Didier RAMI souhaite la bienvenue aux présents, remercie M. HEINIGER pour son accueil, Me DEFFORGE pour sa présence au nom du CROS, les Archers de la Flèche Gasconne et leur Présidente Isabelle MOREAU pour la recherche, le travail technique préparatoire et enfin l'installation des salles qui nous reçoivent.

M. HEINIGER, Maire de Pujaudran, dit quelques mots d'accueil et présente ses excuses car il ne peut rester, étant de permanence à la Mairie.

Me DEFFORGE, vice-Présidente du CROS, partira à midi, et conclura les parties compte-rendus moral et financier à la fin de la matinée.

Puis Didier RAMI présente l'ordre du jour (cf ci-dessus) ; le compte-rendu moral sera court afin de permettre de donner du temps au chapitre de la fusion des Ligues.

COMPTE-RENDU MORAL

Effectifs : le nombre de licenciés est stable cette année : 3184 en 2015, contre 3186 l'an passé.

L'Ariège a connu une augmentation de 35 % du nombre de ses licenciés

Au 31/1/2016, nous avons 68 clubs et 3030 licenciés ; Languedoc-Roussillon a 2826 licenciés pour 61 clubs : ce sont des chiffres assez voisins.

Résultats en Championnats de France

Toujours beaucoup de médailles et de titres dans les disciplines de parcours.

A noter : deuxième place de David JACKSON au Championnat du Monde de Tir en Campagne ; le titre de Champion de France Division 2 du club de BALMA ;

La ligne Tir Fédéral manque sur la page des médailles en championnat : il y a eu 2 Or, 2 Argent et 1 Bronze, qui sont à rajouter au total des médailles.

La Ligue avait des équipes de club en D1, en DNAP, en D2 ; l'équipe féminine d'AUCH a fini 3ème de DR et aurait dû être repêchée suite au désistement d'une autre équipe. Un courrier a été adressé à la FFTA pour en demander la raison ; il n'y a pas eu de réponse à ce jour.

Haut Niveau : le nombre d'archers de Midi-Pyrénées sur la liste des Athlètes de Haut Niveau reste

constant ; Mélanie GAUBIL, de Léguevin, actuellement à l'INSEP, est qualifiée pour les Championnats du Monde.

Trophée des Pyrénées : la Ligue s'est classée 2ème en 2015 ; le Président Didier RAMI remercie les Archers de l'Albigeois pour leur parcours toujours très beau et sans cesse renouvelé.

Licences 2017

La FFTA va présenter une demande d'augmentation de 2€ à son AG le 19 mars. Il s'agit d'une augmentation indépendante des 2€ votés l'an passé pour équilibrer les finances des grandes manifestations déficitaires, qui restent dans le prix de la licence.

Suite à une question, il s'agit de pourvoir à la perte de financement due à la baisse des subventions.

L'an passé, la Ligue avait décidé le report de l'augmentation prévue sur la part ligue ; le résultat financier permet l'annulation de cette augmentation de la part Ligue.

Vote du rapport moral : adopté à l'unanimité

BILAN FINANCIER

Alain GARRABÉ, trésorier de Ligue, donne lecture et explique le bilan financier.

Comme chaque année, le bilan financier apparaissait dans les documents envoyés aux clubs avec la convocation à l'Assemblée Générale. Un double se trouve dans le dossier, avec les graphiques visualisant les importances relatives des différents postes.

Postes principaux : les salaires (29%), les déplacements (19%), les récompenses et aides (15%).

En recettes : cotisations (56%), subventions (20%), participations stages... (14%)

La courbe annuelle fait apparaître le creux de trésorerie en août, avec un fond de réserve de 66 480€ tandis que la position début janvier est de 113 395€

Laurent KEMPA (Blagnac) rappelle qu'il avait voté contre le prévisionnel en février 2015, car il l'estimait sur-évalué, ce qui se révèle vrai. Mieux vaut sur-évaluer les dépenses prévues que devoir annuler des actions suite à un imprévu.

Patrick FIORIO demande si les comptes ont été vérifiés : non, le Trésorier Alain GARRABE s'est rendu compte tardivement de son oubli de demander la vérification. Didier RAMI propose de faire le vote du bilan financier malgré cela, la vérification pourra être faite ultérieurement.

Vote du rapport financier : adopté à l'unanimité

BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel est en équilibre à 108 728€, avec une augmentation des frais de déplacement : réunions avec la Ligue de LR, Assemblée Générale Extraordinaire pour la fusion des Ligues ; augmentation nécessaire pour l'Open de France qui a lieu en Bretagne et budget plus important pour la Commission Féminine.

Le gel de l'augmentation prévue à l'AG 2014 pourra être pourvu sur le fonds de réserve.

Question : ligne **Assistant-Entraîneur** : il y a plus d'entrées que de sorties : c'est une erreur : la ligue demande une participation à coût variable sur la formation et équilibre.

Remarque : la Ligue propose le **budget prévisionnel** avant de dire les actions qu'elle prévoit, c'est aller à l'envers ! Réponse : En fait, en 2016, on reconduit simplement les actions. En 2016, les 2 ligues fonctionneront de manière indépendante (comme aujourd'hui). Un budget prévisionnel global pour 2017 sera présenté lors de l'AG Extraordinaire d'octobre ou novembre 2016.

Question sur les **TNJ** : on ne peut savoir à l'avance combien de clubs répondront aux critères pour recevoir l'aide aux déplacements (1 seul club en 2015)

Vote du budget prévisionnel : 1 contre (9 voix), 0 abstention ; adopté à la majorité

HONNEUR AU TARN-ET-GARONNE

Frédéric BUGNONE, Président du Comité Départemental de Tarn-et-Garonne, présente à l'assemblée le Trophée André NOËL qui récompense chaque année les meilleurs départements en progression d'effectifs et en rapport du nombre de licenciés par nombre d'habitants. Grâce à l'implication de ses bénévoles, le Tarn-et-Garonne est arrivé premier dans la catégorie des moins de 354 000 habitants. Qu'ils soient remerciés de leur implication dans notre sport.

FUSION DES LIGUES LANGUEDOC-ROUSSILLON et MIDI-PYRENEES

Bernard BARASCUD, mandaté par le Comité Directeur pour agir en son nom aux premières relations de fusion avec LR, fait un compte-rendu de l'avancement des travaux, avec une première réunion des différents élus en novembre 2015 à Carcassonne. Il présente la nouvelle Grande Région, 2ème en superficie, la plus importante en nombre de départements, et qui sera la 3ème en nombre de licenciés FFTA. Une Région très étendue, 470 km de Tarbes à Mende.

La Ligue Languedoc-Roussillon a une autre façon de travailler que la nôtre, avec un budget beaucoup plus important, qui englobe en positif et négatif le salaire de la CTF (payée par la FFTA), et qui fait entrer et sortir les engagements aux championnats de Ligue (qui sont faits au nom du club organisateur en MP). LR fait travailler les BE employés par les Départements, en remboursant les heures données aux formations Ligue, alors que MP emploie par l'intermédiaire d'un prestataire de service, sauf pour le Groupement d'Employeurs (heures prévues dans le contrat).

Dans le travail préparatoire à la fusion, Bernard BARASCUD remarque qu'il existe plusieurs niveaux : les bilans et inventaires sont faciles à faire ; le lissage pour une harmonisation des deux ligues actuelles est plus difficile. « C'est à nous, responsables des clubs, de voir où on peut, où on veut en arriver » : nous sommes sur le départ dans la territorialité.

L'ensemble de l'organisation territoriale est bouleversée, en sport et en politique : la Cohésion Sociale est basée à Montpellier, la partie Sportive est à Toulouse.

On peut profiter de la fusion pour moderniser nos statuts, avoir de nouveaux moyens de communication, mettre en place une nouvelle stratégie sportive.

Le danger de cette grande Ligue est de perdre pied avec le terrain et la réalité de nos clubs. Tous les clubs ont reçu le compte-rendu de la réunion de Carcassonne. Pour avancer, il faudra d'autres réunions, et définir une fusion qui réunira les deux Ligues.

Deux types de fusion : une fusion-absorption, dans laquelle une ligue est absorbée par l'autre, qui conserve son numéro d'agrément, ou une fusion-crédation, qui nécessite la dissolution des 2 ligues pour en reconstruire une autre. La FFTA préconise la fusion-absorption, beaucoup plus légère en démarches administratives (une seule dissolution, pas de création, on sait ce que la création d'une association représente en termes de temps passé et de papiers à remplir...). Le problème de l'absorption est « qui est absorbé ? » : nos deux Ligues sont assez semblables en clubs et licenciés. Un exemple de l'absorption est celui du club de Balma, et Vincent DENHEZ témoigne à ce sujet.

Valérie DEFFORGE rappelle qu'un traité de fusion doit être signé dans le cas d'une absorption : comment se fera l'absorption, qui apportera quoi, quelles sont les conditions...

Bernard BARASCUD présente le Comité de Pilotage, qui est chargé de dresser l'état des lieux et de préparer le budget de la future structure, ainsi que le traité de fusion et les résolutions (à remplir, cadre envoyé par la FFTA). La FFTA a prévu un planning pour les diverses opérations à faire ; seuls manquent encore les statuts-type puisqu'il faudra effectuer une remise à jour avec la fusion. On ne sait pas encore le mode de scrutin préconisé par la FFTA.

Question sur les **modifications sportives et arbitrales** : les Ligues choisissent et appliquent en leur sein. Au plan national, la partie sportive n'est pas incluse dans les textes, chaque fédération

décide. L'inter-départementalité n'est pas envisagée actuellement.

Valérie DEFFORGE : le travail se fait au niveau de la Région ; les regroupements viendront plus tard, mais certains ont déjà été imaginés sur notre future Région sportive.

Il faudra aussi réfléchir sur **le nom** : Ligue ou Comité Régional ? En automne, on délibèrera sur les statuts en même temps que Languedoc-Roussillon, puis aura lieu une Assemblée Générale pour élire les délégués. Il y aura un regroupement, sans doute sur Carcassonne, pour l'AG Extraordinaire. Il faudra une très grande salle, à retenir très vite, puisqu'il faudra admettre 250 à 300 personnes ! Didier RAMI demande aux clubs de se mobiliser pour être présents ce jour-là : c'est l'avenir des Ligues, de notre future grande Ligue qui est en jeu, qui décidera absorption de qui par qui, ou création.

Traité de fusion : on négocie, c'est l'AG de chaque Ligue qui accepte. L'AG Extraordinaire a lieu pour les élections et les statuts. Le traité doit être planifié (calendrier des opérations)

Dans le cas d'une absorption, une seule AG fera tout, validation du traité, élections, vote des statuts. Didier RAMI souligne que le traité sera complété en Comité Directeur et en Comité de Pilotage, puis sera soumis à l'approbation en AG de Ligue.

On ne sait pas encore quel **type de scrutin** sera choisi par la FFTA : par liste unique des candidats, et on supprime certains de la liste (comme nous faisons actuellement), ou par listes préparées par les candidats (comme les élections nationales FFTA). Ce sont les statuts envoyés par la FFTA qui le diront.

Il faut faire la différence entre l'équipe élue par les clubs en AG (le Comité Directeur) et le **Comité de Pilotage** qui prépare, et gèrera la Grande Ligue avec la Ligue non dissoute jusqu'à la prochaine AG. A noter que l'AG qui vote la dissolution peut le faire à une date donnée (exemple : 31/8/2017) En cas de création, il faudra plus de temps et nous ne serons pas prêts en septembre 2017.

Valérie DEFFORGE : les Fédérations peuvent déterminer quelle Ligue est plus importants par rapport à l'autre si elles ne s'entendent pas.

Question : y a-t-il des différences, un intérêt, entre absorption et création ? Ce sont des modalités administratives ; dans le cadre d'une création, cela demande plus de démarches et de temps.

Peut-on dire non à la fusion ? C'est possible ; un précédent en PACA : refus de fusion il y a 2 ans.

Il y a aura un changement de nom de la Ligue suite au changement de nom de la Région, ce qui amènera une modification des statuts des clubs

Valérie DEFFORGE indique que la plupart des Fédérations sont en retard à ce sujet, car composées essentiellement de bénévoles. Les seules qui ont parfois déjà terminé leur fusion sont celles ayant une forte structure de salariés avec personnel juridique.

Didier RAMI pense demander un arbitrage au CROS si les soucis persistent avec la Ligue LR. En novembre, LR avait proposé leur absorption, et maintenant ils semblent changer d'avis.

Absorbants et absorbés, Valérie DEFFORGE souligne que la Nouvelle Ligue sera « ce que vous en ferez » .

Question concernant les participations aux Championnats de France en cas de création : les deux structures disparaissent à une date, la création prend alors le relais.

Comparatif financier entre les deux Ligues

Les chiffres sont présentés, qui font apparaître un budget plus important en LR mais avec le salaire de la CTF (payée par la FFTA) intégré, un CNDS légèrement plus haut, mais des subventions de la Région très élevées ; de plus la Ligue LR bénéficiait d'excellentes relations avec le responsable des Sports du Conseil Régional, et la « vitrine » de la compétition internationale de Nîmes était très prisée. A contrario, en MP nous avons les subventions « Petit Matériel » qui s'adressaient directement aux clubs, sans passer par la Ligue, ce qui n'existait pas en LR.

On ne peut préjuger de la politique de la nouvelle Région.

Si le budget est plus important en LR, MP a une trésorerie plus élevée.

Les arbitres de MP sont pris en charge par la Ligue (0,33€ le km) moyennant un forfait de 50 € par journée-compétition par le club ; en LR le taux de remboursement kilométrique est le même, mais le club paie directement à l'arbitre et doit donner en sus une indemnité de 20€ par départ à l'arbitre.

Les licences sont plus élevées en MP : part Ligue de 21 € ; 17 € en LR en licence compétition.

Formations : en LR, la CTF intervient beaucoup, ce qui baisse le prix de revient des formations.

Valérie DEFFORGE : on ne sait pas quelles seront les subventions de la Nouvelle Région, ni les directions qui seront choisies.

ELECTIONS

Comité Directeur

Un poste était à pourvoir suite à la démission de Pierre-Jean GAUBIL, appelé régulièrement hors de la Région par son travail, et ce pour des périodes assez longues.

Deux candidates se présentent : Martine BEAUVAIS, des Archers de Sède à St Gaudens et Lan DESPEYROUX, de L'Arc de la Butte à Gourdon.

Représentants à l'AG de la FFTA

Un appel à candidatures a été fait lors de l'envoi des convocations à l'AG Ligue.

Se sont portés candidats : BARASCUD Bernard, COLOMBO Francis, DENHEZ Vincent et HAUTEFORT Pascale.

Les Présidents des clubs (ou leurs représentants) sont invités à voter pour les 3 candidats qu'ils souhaitent comme représentants ; le 4ème candidat pouvant être suppléant.

Se portent volontaires pour être scrutateurs : Guillaume ESCANDE et Florent MACKEN.

A l'issue des dépouillements, seront élus (185 voix étant le nombre de voix représentées) :

pour le Comité Directeur : Lan DESPEYROUX (166 voix) (Martine BEAUVAIS : 18 ; 1 blanc)

pour les représentants de MP à l'AG de la FFTA : BARASCUD Bernard (162 voix)

DENHEZ Vincent (142 voix) ; HAUTEFORT Pascale (127 voix).

COLOMBO Francis (115 voix) est désigné comme suppléant.

LA PAROLE A VALERIE DEFFORGE, vice-Présidente du CROS

Valérie DEFFORGE présente les excuses de Guy DEBUISSON, Président du CROS qui ne peut être présent, et se déclare très heureuse de participer cette année encore à notre Assemblée Générale

Elle adresse ses félicitations pour le nombre de licenciés, la gestion financière saine ; le retrait de l'Etat dans le subventionnement des Collectivités Territoriales amène une réduction des subventions versées au sport, à laquelle il importe de faire face.

Elle revient sur la formation des cadres, la professionnalisation, les résultats sportifs, les manifestations diverses dans lesquelles on retrouve le tir à l'arc, l'équilibre loisir et compétition, les efforts envers les plus jeunes, le plan de féminisation, les engagements dans Sentez-vous Sport et Citoyens du Sport, et en félicite la Ligue, de même que pour les travaux de fusion des Ligues.

C'est plus de travail, mais plus de rencontres, d'échanges, d'ouverture, de communication, des possibilités de mutualisation et de progrès ; cela peut amener des inquiétudes, mais ce travail pionnier est aussi une belle aventure.

Valérie DEFFORGE souhaite à la Ligue et à ses dirigeants de réussir cette évolution vers le future Région avec le changement de statuts à l'automne, une nouvelle équipe en 2017, un Plan de Développement à rédiger, mais aussi un périmètre d'action considérablement élargi ; « plus nombreux, plus forts ! ». Les Fédérations sont aidées par le Ministère et le CNO pour ces fusions.

Elle rappelle les dates-phares de 2016 pour le tir à l'arc : le Championnat de France FFSA à Castres et le Championnat d'Europe FFH qui aura lieu en France.

Le CROS en Midi-Pyrénées, ce sont 750 000 licenciés, 10 000 clubs, 85 ligues et comités régionaux, 320 sportifs de Haut Niveau, 140 000 bénévoles, soit près d'un million de personnes.

Valérie DEFFORGE rappelle que le CROS propose des formations pouvant intéresser licenciés ou bénévoles : Certificat de Formation à la Gestion Administrative, prise de parole en public, l'anglais pour les dirigeants...

En 2016, de grandes manifestations sportives auront lieu, avec l'Euro de football et les Jeux Olympiques, les JO de la Jeunesse.

Le CNOSF a proposé une semaine européenne « Sentez-vous Sport » ; Médico-sportive recense les disciplines à finalités thérapeutiques pouvant être proposées selon les pathologies.

La simplification de l'emploi aidera les clubs qui désirent embaucher ; la féminisation du sport, de 7% il y a quelques années, est maintenant à 15% : un effort à poursuivre.

Enfin, le CNOSF est très impliqué dans la candidature de Paris pour les JO de 2024 et espère le soutien de chacun dans sa candidature.

En conclusion, elle rappelle que « le sport n'a ni religion, ni couleur, ni idéologie politique, qu'il peut être pratiqué à tous les âges sans différence de sexe, de condition physique, de ressources financières, alors n'oublions pas le rôle éducatif majeur que nous avons à jouer dans une société en quête de valeurs. L'association sportive est et doit rester un modèle d'intégration sociale où les valeurs telles que le respect et le goût de l'effort ont tout leur sens ».

Didier RAMI remercie Valérie DEFFORGE d'être venue, et salue par son intermédiaire le Président du CROS Midi-Pyrénées Guy DEBUISSON.

REMISE DES RECOMPENSES

Le Président Didier RAMI, appelle les archers ayant réalisé un podium en 2015, et ce sont 44 enveloppes qui sont ainsi remises ; puis Jo LAMOTHE, responsable de la Commission Féminine, appelle les gagnantes du challenge Résolument Féminin : les équipes de Fronton (arc classique) et Auch (arc à poulies), auxquelles elle remet un trophée-souvenir individuel, et une enveloppe pour le club.

Tandis que les scrutateurs terminent le décompte des voix des 2 élections, les participants à l'AG se dirigent vers la salle dans laquelle servi le repas.
(résultats des élections donnés à la reprise de l'après-midi)

ACTIONS DE L'E.T.R.

Nicolas JONETTE, Conseiller Technique Régional, rappelle ce qu'est l'Equipe Technique Régionale, composée de 11 personnes dont 8 interviennent très régulièrement, et auxquelles s'est joint Thierry ROYER de la Ligue d'Aquitaine.

Les actions représentent 1137 heures, dont 494 de formation, 631 de suivi sportif, les 12 h restantes étant de l'animation. Damien GARRABE, employé par la Ligue, est particulièrement affecté sur l'encadrement et le suivi sportif. En tout, ce sont 127 personnes qui ont suivi des formations d'Assistant Entraîneur, d'Entraîneur 1, de Formation Continue, de CQP...

Parcours de l'Excellence Sportive Régionale : on est passé de la prise en charge de l'archer à l'accompagnement de l'entraîneur de club en charge de celui-ci. Les ponts avec les entraîneurs se font sur des plateaux techniques, avec des groupes d'archers identifiés.

Il y a deux groupes régionaux, un pour les adultes et un pour les jeunes, avec des liaisons avec les entraîneurs pour le partage des contenus et le travail de points techniques.

Tournois Nationaux Jeunes : la Ligue donne une aide dès lors que dans un club 2 jeunes au moins partent avec leur entraîneur. Un soutien et un accompagnement de celui-ci est possible lors du TNJ. Préparation Pôles : pas de lien particulier avec l'entraîneur

Clubs ETAF (Ecole du Tir à l'Arc Français) : 26 clubs labellisés en France, aucun sur Midi-Pyrénées ; pourtant des clubs aimeraient devenir ETAF. L'attention de l'ETR s'est portée particulièrement sur 4 clubs désireux d'avoir le label, et dont le projet de club était assez abouti. Ces clubs (Tarbes, Pamiers, L'Isle Jourdain, Castelsarrasin) recevront de l'aide pour y parvenir : matériel ou soutien ou les deux, ou stages vacances.

CREPTA : (Centre de Ressources d'Expertise, de Performance en Tir à l'Arc) : au départ imaginé pour un groupe Elite, il a lieu à l'Université Paul Sabatier pour la formation sportive pour les entraîneurs ou les sportifs qui cherchent des soutiens techniques. Il est ouvert à tous, pourvu qu'on

ait un vrai projet sportif. Il fonctionne les mardis et jeudis matin depuis fin novembre. Une dizaine de personnes y ont déjà été pour du réglage de matériel, des plannings d'entraînements... Il faut s'inscrire sur le site de la Ligue ; l'entraîneur du CREPTA prendra contact.

Le Tir Olympique est en progression, mais trop encore boudé : 59 jeunes ont fait du Fita en 2015, beaucoup moins qu'en Salle. Il y a eu 21 compétitions Fita, en hausse, mais loin derrière les 38 d'Aquitaine (où les Jeunes peuvent participer à des compétitions le mercredi également).

On note, au niveau fédéral, le même problème de participation : 1416 jeunes compétiteurs en Fita, pour 3893 en Salle (985 en Fédéral)

En Parcours, moins de 1% des Jeunes ont 3 scores (minimum pour être « compétiteur »)

Haut Niveau : 8 archers de MP sont inscrits sur les listes.

Il y a 3 listes : Elite : pour les champions du Monde ; Seniors : des archers sont sortis de la liste car ils n'avaient pas d'accompagnement possible ; Jeunes : nous sommes en progression ; on peut espérer qu'ils passeront en liste Seniors dans les prochaines années.

Pôle : un départ, une entrée : l'effectif reste stable.

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

Monique FRINAULT, Présidente du G.E., témoigne d'une année de fonctionnement de ce regroupement de 3 clubs, du Comité Départemental et (en petite partie) de la Ligue.

Les effectifs des clubs ont augmentés depuis que Jérôme TARBOURIECH intervient en animation scolaire et auprès des clubs du Gers. Le Groupement existe grâce à l'aide d'un organisme spécialisé qui a donné les moyens de la création après analyse des besoins : les Entraîneurs 1 ne suffisaient plus pour mener les archers au niveau de l'excellence, la mutualisation a permis la création d'un emploi CDI de 35 h par semaine, lissé sur l'année. Le public est différent selon les clubs.

Le groupement a obtenu 27 000 € en subventions CNDS et DDCSPP pour 4 ans.

D'autres clubs, d'autres départements peuvent être intéressés : Monique FRINAULT se propose pour les aider à monter aussi des groupements d'employeurs.

Nicolas JONETTE remarque qu'il y a d'autres possibilités d'aide et d'embauche, par les emplois d'avenir par exemple. Cela dynamise un secteur géographique, il y a plus de compétitions, plus de compétiteurs, une meilleure mobilisation des archers... Le salarié vient en soutien des entraîneurs de club qui se trouvent dynamisés également. Les plans de développement sont plus forts.

Il faut penser que les subventions diminuent, les clubs doivent chercher d'autres financements.

Il faut être vigilants quant à la coordination des actions, au droit du travail, à la capacité à répondre à de nouvelles demandes (les clubs ne doivent pas pâtir de l'extra-fédéral) ; il faut anticiper sur les candidats (moins de personnes qui se forment font moins de DEJEPS)

CNDS

C'est la fin de la généralisation des subventions ; il faut maintenant un Plan de Développement et des projets réels. Au niveau régional, c'est moins 2,58%, avec 80% sur les priorités de l'Etat ; environ 30% pour la création de nouveaux emplois.

En 2016, il y aura moins d'émiettement, les subventions seront pour les clubs ayant de vrais projets structurants.

Les actions priorisées : l'emploi – le plan citoyen sport – les quartiers défavorisés, les zones rurales ; les valeurs citoyennes et l'éthique – le savoir nager – le sport santé – l'accompagnement des PES (parcours excellence sport) – les grands événements internationaux (Euro 2016)

Nouvelle DRJSCS : elle est à Montpellier pour la Cohésion Sociale, avec l'annexe Sports à Toulouse. Pascal ETIENNE est le Directeur de la DRJSCS ; Frédéric RAMÉ est parti à la retraite.

Les réunions concernant le CNDS auront lieu à partir de mi-mars.

L'expérimentation du nouveau circuit de traitement des dossiers se poursuit ; le tir à l'arc en fera partie ; les dossiers des clubs et des Comités Départementaux passeront par la Ligue.

COMMISSION DES ARBITRES

Thérèse DROUI, PCRA, présente les chiffres pour 2015 : peu de changements, 56 arbitres dont 18 femmes : c'est une légère progression : le nombre de réussites à l'examen fait augmenter le nombre d'arbitres, mais certains arrêtent (vieillesse, maladie...).

Les archers ont une pensée pour Jean-Claude MATHIEU, décédé.

Il y a actuellement en formation 17 candidats, dont 7 femmes. Thérèse DROUI lance un appel pour des candidats en option Nature/3D.

La décentralisation est entamée, avec les PCDA (Présidents de la Commission Départementale des Arbitres) qui gèrent le calendrier sportif en 1er traitement.

Réunions : réunions de formation, examens, finalisation du calendrier et formation continue ; réunion nationale des PCRA et réunion des Formateurs.

L'objectif d'un arbitre par club est loin d'être atteint, même si on s'en approche en nombre : il y a plusieurs arbitres dans un club, pas du tout dans d'autres.

La formation débute désormais avec l'année sportive. Les demandes sont à faire en septembre-octobre. Thérèse DROUI remercie les clubs qui reçoivent les candidats sur leurs concours.

Au concours d'**arbitre national** (permettant d'être arbitre responsable sur un championnat de France), 8 arbitres dont 2 de Midi-Pyrénées se sont présentés. Hélas nos arbitres ont échoué (il y avait 2 places), mais cela a fait une excellente préparation pour une autre fois !

La PCRA Thérèse DROUI conclut que nous pouvons encore améliorer, décentraliser ; en ce qui concerne la réussite à l'examen d'arbitre, nous sommes dans la moyenne nationale (50%).

Question sur la **fusion des Ligues** : il n'y a pas de grandes différences en ce qui concerne le fonctionnement ; par contre une réflexion importante est à faire pour résoudre le problème du défraiement des arbitres. 2 PCRA pour la prochaine Ligue ? À voir ; peut-être privilégier les niveaux départementaux et inter-départementaux (regroupements pour la formation, le calendrier...)

COMMISSION SPORTIVE

Vincent DENHEZ, Président de la Commission Sportive, rappelle les axes de travail de la Commission :

le soutien aux **Archers en Pôle**, avec une aide de 250 € par trimestre et 900 € de matériel/an ; aide pour 1 archère à l'INSEP : 500 € par trimestre.

Compétitions : depuis 5 ans, augmentation importante du nombre de compétitions organisées, surtout en salle. Il est rappelé que les clubs sont libres de choisir leurs dates au regard des compétitions des autres clubs.

Vincent DENHEZ demande aux responsables de penser à corriger les adresses sur le Net afin qu'il n'y ait pas de retour « adresse erronée » lors de l'envoi pour le calendrier.

Il rappelle que la Ligue perçoit 50 € par journée-concours, et pourvoit au défraiement des arbitres.

Il rappelle que les **championnats régionaux et manches de DRE** sont attribués sur candidature du club. La Ligue arbitre s'il y a plusieurs candidats pour une organisation.

Championnats en Salle : les quotas sont basés sur le nombre de compétiteurs de l'année précédente et selon le nombre de cibles disponibles. La pré-inscription est obligatoire.

Division Régionale Excellence : le nombre d'équipes est en progression chaque année (en 2015 : 17 équipes classiques et 8 poulies) ; on note aussi une légère augmentation des équipes féminines. Question sur l'évolution envisagée sur la future Ligue : il y aura peut-être une DR, premier pallier, et une DRE. La DR est intéressante pour progresser y compris en tir individuel. On peut envisager une DR avec des équipes mixtes, simplement elles ne pourront passer en DRE (règlement national). Question : en parcours ? on pourrait aussi favoriser la constitution d'équipes en parcours.

Equipes, compétitions femmes : une Présidente de club fait remarquer qu' « elles ne sont pas handicapées, elles peuvent tirer comme les hommes, en équipes mixtes ». Le Challenge Haute Garonne Nature demande 1 femme au moins dans l'équipe.

COMMISSION FEMININE

Jo LAMOTHE parle de l'action « **Résolument Féminin** » mise en place il y a deux ans. Cette année, 7 équipes classiques et 1 équipe poulies s'étaient inscrites ; il y avait 5 équipes de clubs, et 3 départementales. Elles ont participé en tout à 32 concours, soit 101 inscriptions.

Tout s'est bien déroulé, les inscriptions, les photos, les résultats envoyés dans les temps.

L'action est reconduite, et on envisage de l'étendre au Languedoc-Roussillon.

Rappel des conditions : l'équipe doit participer à un tir au moins de chaque : Fédéral, Fita, Salle, en étant présente sur un même départ. Les 3 meilleurs scores (sur 3 ou 4) sont pris en compte.

Pas d'archères de D2, D1 : il s'agit de se familiariser avec le tir par équipe.

Jo LAMOTHE invite les clubs à renouveler leurs inscriptions dès maintenant, et rappelle qu'à la compétition « spéciale Femmes » de Bressols, les hommes sont admis !

Elle est prête à étudier un règlement pour une compétition par équipe sur parcours.

FORMATION

Isabelle MOREAU, responsable de la Commission Formation, rappelle que les stagiaires doivent régler leur inscription au plus tard à l'entrée en formation. Didier RAMI remarque que le Trésorier a des difficultés à percevoir les sommes dues quand il y a une prise en charge partielle du club, du Département... : la solution est le paiement complet immédiat, le stagiaire se faisant rembourser.

Assistants Entraîneurs : 5 formations en 2015, pour 47 personnes (rappel de la formation).

Entraîneurs 1 : 1 formation, 12 candidats en formation. L'an passé, il y a eu 8 candidats reçus sur 8 au 1er examen, et 5 reçus sur 7 au 2ème examen. Rappel : les candidats ajournés n'ont pas payer à nouveau la formation, ils assistent aux journées selon leurs besoins, mais ils doivent renouveler leur inscription à l'examen.

Pour 2016, on prévoit 2 formations : Tarbes et Lavaur. Rappel des conditions pour s'inscrire.

Formations continues : mars à Cahors – Toulouse sur les handicaps en novembre – Poussins (à venir). Une formation a été ajoutée : pratique de l'arc à poulies les 2-3 avril.

Les formations continues sont gratuites ; elles permettent la validation de l'activité d'entraîneur.

CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) : un module animateur est commencé ; il a regroupé 4 personnes de Paul Sabatier en octobre dernier, et la 2ème semaine en février regroupera 10 personnes (certains sont dispensés de la 1ère semaine de formation)

Formation d'**Assistants Moniteurs** EPS : 25 stagiaires de l'Université Paul Sabatier. Cela entre dans le cadre de la convention avec l'université.

Stage débouchant sur un **brevet professionnel** avec option tir à l'arc pour des encadrants de la Gymnastique Volontaire.

POUSSINS

Didier RAMI revient sur l'ouverture des compétitions aux Poussins : la FFTA a annoncé que les titres de Champions Départementaux et de Champions de Ligue ne concernaient pas les Poussins... qui pourtant avaient le droit de participer à ces compétitions. Il est anormal d'admettre ces enfants et leur refuser le droit au titre quand ils gagnent. Les titres ont donc été décernés aux derniers Championnats de Ligue en Salle.

Nicolas JONETTE explique qu'il s'agit d'abord d'éviter des logiques poussant à l'extrême des enfants fragiles physiquement et mentalement. Les effets néfastes possibles ont été envisagés à la fois par le DTN, la Commission Médicale et la Commission Sportive de la FFTA.

PARCOURS

Michel PASCAL cite les bons résultats tant individuels qu'en équipes aux Championnats de France

Nature et 3D.

Il rappelle la composition des équipes pour l'**Open de France** (5 archers de 5 armes, dont un Jeune). Midi-Pyrénées a fait partir 5 équipes au dernier Open : 2 masculines, 2 féminines, 1 Jeunes hors compétition (pas de titre décerné pour les équipes Jeunes). Une équipe masculine est Championne de France, l'équipe Jeunes a fini 1ère également.

2016 : dernier Open de France des équipes MP : 5 équipes partiront en Bretagne. Le coût élevé de l'hébergement est moindre que prévu initialement par le choix d'une structure plus éloignée du lieu de compétition. Objectif : le titre pour une équipe masculine... et l'organisation en 2017 !

Championnat d'Europe 3DI en 2018 : la FFTA a pressenti la Ligue pour l'organisation ; l'étude du dossier, la partie financière en particulier, dira si nous pouvons répondre favorablement à cette demande. Il faudra tenir compte également du fait que ce ne sera plus Midi-Pyrénées, mais la nouvelle Ligue en 2018.

Question sur l'**absence d'équipe** de Languedoc-Roussillon à l'Open de France : il n'y a pas de Commission pour les Parcours ; d'autre part, les critères de sélection sont différents : en MP on regarde les performances et l'intégration au groupe ; en LR les meilleurs se voient imposer 3 compétitions éloignées dans la Ligue, ceux qui sont absents à l'une sont éliminés de la liste. Le LR ne favorise pas les compétitions sur parcours. On peut proposer notre manière de faire. Les archers demandent que les Tirs sur Parcours sont considérés comme les autres dans la nouvelle Ligue.

QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a plus de questions des membres de l'assemblée.

Pierre BERAIL, Président du CD 81, rappelle le Championnat de France FFSA qui aura lieu à Castres du 18 au 20 mars prochain ; il lance un appel aux clubs de la région pour une aide : ce championnat nécessite 80 marqueurs (il y aura 40 cibles) : en raison des handicaps, beaucoup d'archers ne peuvent connaître les valeurs des flèches et tenir les feuilles.

Outre ces 80 marqueurs, il faudra également une vingtaine de personnes pour aider (blasonnage, greffe,...) Les responsables de clubs sont invités à établir une liste des personnes volontaires en indiquant si elles viendront le samedi, le samedi et le dimanche matin, le dimanche matin. Le repas du samedi midi et le petit déjeuner sont pris en charge par l'organisation, qui regrette de ne pouvoir faire mieux.

Didier RAMI remercie les participants à cette Assemblée Générale ; la prochaine réunion sera l'Assemblée Générale Extraordinaire : il demande aux clubs de se mobiliser pour être présents en raison de l'importance de ce moment.

Il remercie les Archers de L'Isle Jourdain, la Mairie de Pujaudran, le CROS.

La séance est levée vers 17 h 30

La Secrétaire,



Gisèle GALLET

Le Président de Ligue,



Didier RAMI